

Déterminants du choix de l'emploi informel dans le marché du travail marocain : cas de la région Marrakech-Safi

Determinants of the choice of informal employment in the Moroccan labor market: the Marrakech-Safi region case

Jinane JAOUHAR, (Docteur en sciences économiques)

*Laboratoire d'Etudes et de Recherches Appliquées en Sciences Economiques
Faculté des Sciences Juridiques Economiques et Sociales d'Agadir
Université IBN ZOHR, Agadir, Maroc*

Adresse de correspondance :	Faculté des Sciences Juridiques Economiques et Sociales d'Agadir Université IBN ZOHR Maroc B.P 8658 Cité Dakhla Agadir jinane.jaouhar92@gmail.com
Déclaration de divulgation :	L'auteur n'a pas connaissance de quelconque financement qui pourrait affecter l'objectivité de cette étude.
Conflit d'intérêts :	L'auteurs ne signale aucun conflit d'intérêts.
Citer cet article	JAOUHAR, J. (2022). Déterminants du choix de l'emploi informel dans le marché du travail marocain : cas de la région Marrakech-Safi. International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management and Economics, 3(1-2), 65-87. https://doi.org/10.5281/zenodo.5903228
Licence	Cet article est publié en open Access sous licence CC BY-NC-ND

Received: January 04, 2022

Published online: January 31, 2022

International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management and Economics - IJAFAME

ISSN: 2658-8455

Volume 3, Issue 1-2 (2022)

Déterminants du choix de l'emploi informel dans le marché du travail marocain : cas de la région Marrakech –Safi

Résumé :

Cette contribution s'inscrit dans une perspective de compréhension du choix des individus pour l'emploi informel dans le marché du travail marocain. Il s'agit de montrer les différents déterminants qui influencent ce choix et d'en faire ressortir les modalités phares qui les caractérisent. L'enquête auprès des ménages (410 ménages) sur la région Marrakech-Safi Maroc a été utilisée pour ce travail exploratoire dont les données vont permettre une modélisation économétrique grâce à la méthode de la Régression Logistique. La démonstration à laquelle s'attèle notre contribution confirme que l'évolution dans l'âge, le faible niveau de qualification, le statut du chef de ménage, le faible niveau social et les conditions de travail sont les principaux déterminants du choix d'un emploi informel dans le marché du travail marocain. Cela nous a permis de poser des nouvelles questions concernant l'emploi informel en termes de recommandations. Les implications pratiques des résultats ont été discutées.

Mots clés : emploi informel, secteur informel, marché du travail, déterminant, Maroc

Classification JEL: C1, E26, E24, J44

Type de l'article : Recherche appliquée

Abstract:

This contribution is part of an understanding of the choice of individuals for informal employment in the Moroccan labor market. The aim is to show the different determinants that influence this choice and to highlight the key features that characterize them. The household survey (410 households) on the Marrakech-Safi region of Morocco was used for this exploratory work, the data of which will allow econometric modeling using the Logistic Regression method. The demonstration to which our contribution is directed confirms that the change in age, the low level of qualification, the status of the head of the household, the low social level and conditions of work are the main determinants of the choice of informal employment. This allowed us to ask new questions about informal employment in terms of recommendations. The practical implications of these findings are discussed.

Keywords: informal employment, informal sector, labor market, determinant, Morocco

JEL Classification : C1, E26, E24, J44

Paper type: Empirical research

1. Introduction

Les crises économiques avaient laissé de profondes répercussions sur l'emploi partout dans le monde, ce qui rend l'engagement en faveur de la réduction du chômage indispensable. Pourtant, la capacité du marché du travail formel demeure insuffisante pour absorber toute la main-d'œuvre en chômage, ce qui conduit à la naissance de nouvelles formes d'emploi et au changement de la composition du marché du travail particulièrement dans les pays en développement (PED) pour qu'il soit dual, un marché dans lequel coexistent un secteur informel croissant et un secteur formel quasi inexistant (Cogneau, 2001). Comme Blair et Endres (1994, p 288) ont affirmé « *le rôle du secteur informel en fournissant une source de soutien pour les chômeurs ou les personnes bénéficiant d'une aide publique est une fonction importante du secteur non observée* ». Mais, l'emploi informel est une notion plus large que celle du secteur informel. Il englobe le secteur informel et l'ensemble des emplois non déclarés du secteur formel (Bellache, 2010).

Dès lors, l'emploi informel est devenu l'une des formes dominantes dans le marché du travail mondial il représentait à la fin des années 2000 plus de 70% de l'emploi non agricole en Afrique subsaharienne, qu'en Asie du Sud et du Sud-Est (67.7%), 55.7% en Amérique latine, 53% en Afrique du Nord et au Moyen-Orient et 22.6% dans les économies en transition (Charmes, 2012). Le secteur informel apporte une contribution appréciable en termes d'emploi. Si l'emploi informel se rencontre presque dans toutes les régions du monde, y compris dans les pays développés¹, c'est incontestablement dans les PED qu'il constitue un phénomène massif.

De ce fait, les théories expliquent différemment le déclenchement de l'emploi informel; certaines justifient son apparition par l'incapacité de l'économie formelle d'absorber les migrants ruraux de la campagne vers la ville (Harris-Todaro, 1970). D'autres théories distinguent le secteur informel comme une subsistance d'accès facile (Fields, 1975). La revue de littérature existante identifie trois approches classiques pour expliquer les origines et les déterminants de ce secteur. D'abord, l'approche dualiste qui considère le secteur informel comme le segment inférieur du marché du travail il existe parce que l'économie formelle est incapable d'offrir des emplois en nombre suffisant. Ensuite, l'approche structuraliste qui reconnaît l'existence d'une interdépendance entre l'économie formelle et le secteur informel et que ce dernier s'intègre dans le système capitaliste selon une relation de

¹ Selon le rapport de la Commission européenne (1998) cité par le BIT (2002), en Europe, le travail non déclaré représente 7 à 16% du PIB de l'UE, ce qui représente, toujours selon la même source, 10 à 28 millions d'emplois, soit 7 à 19% de l'emploi total déclaré

subordination. Enfin, l'approche légaliste développée par des auteurs libéraux qui considère que les réglementations excessives et complexes constituent la cause de développement du secteur informel qui se présente comme une réponse des micros entreprises qui préfèrent l'informel pour échapper volontairement aux règlements complexes.

En effet, le Maroc n'a pas désobéi à la réalité du secteur informel croissant en représentant selon le Haut Commissariat au Plan (HCP, 2014b) 11% du PIB national, en créant plus de 2.5 millions de postes d'emploi et en réalisant un chiffre d'affaires énorme de 410 milliards de dirhams. En état de lieu, l'emploi informel au Maroc est devenu l'alternative face au manque d'opportunité d'emploi il constitue la voie d'une intégration socio-économique et d'une survie pour une large catégorie de population principalement, les exclus de l'économie formelle.

Notre article s'attache à examiner et à apporter une contribution à la compréhension du choix d'un emploi informel dans le marché du travail marocain, particulièrement la région Marrakech-Safi qui représente le terrain sur lequel nous avons effectué une enquête auprès de 410 ménages. Cette contribution reconsidère l'importance de la prise en compte des déterminants qui poussent l'individu à choisir involontairement un emploi informel. Ainsi, notre contribution a pour point de départ un soubassement théorique dualiste, le secteur informel au Maroc ne constitue pas un choix volontaire des individus à la recherche de revenus élevés et/ou d'un certain « désir d'indépendance » (Fields, 1990 ; Lopez, 1989), mais plutôt une substitution accueillant essentiellement les individus exclus du marché du travail formel. Quels sont les déterminants du choix d'un emploi informel dans le marché du travail marocain? De cette problématique de recherche découle un objectif qui consiste à élaborer un processus cognitif permettant de saisir les réalités qui entourent ce choix et d'identifier les déterminants fondamentaux de sa persistance. Puis, nous tentons de proposer des recommandations.

Pour y parvenir, notre papier est structuré comme suit : notre contribution consiste à présenter dans une première section la revue de la littérature relative à notre objet de recherche, elle aborde le cadre théorique de l'emploi informel et les caractéristiques du marché du travail marocain dans une perspective plus large. Quant à la deuxième section, cette dernière sera consacrée à l'étude économétrique et au développement des hypothèses. La troisième section présente l'analyse des résultats de notre modèle de régression. Et au terme de cette contribution, une dernière section sera consacrée à une conclusion générale qui récapitule et suggère des recommandations.

2. Revue de littérature et développement des hypothèses:

2.1 Définitions : emploi informel et travailleurs informels

La 17^e Conférence Internationale des Statisticiens du Travail (CIST) a adopté en 2003 la définition officielle de l'emploi informel « le nombre total d'emplois informels, que ce soit dans les entreprises du secteur formel, dans les entreprises du secteur informel ou dans les ménages, sur une période de référence donnée ».

Sont inclus dans l'emploi informel : 1. Les travailleurs à leur compte (indépendants sans employés) dans leur propre entreprise du secteur informel, 2. Les employeurs (indépendants avec employés) dans leur propre entreprise du secteur informel, 3. Les travailleurs familiaux contribuant, quel que soit le type d'entreprise, 4. Les membres de coopératives informelles de producteurs (non établies en tant qu'entités juridiques), 5. Les employés occupant un emploi informel tel que défini par la relation de travail (selon la loi ou en pratique, emplois non soumis au droit national du travail, à l'imposition sur le revenu, à la protection sociale ou ne donnant pas droit à des prestations d'assurance-emploi (congrés annuels ou de maladie payés, etc.) et 6. Les travailleurs à leur compte engagés dans la production de biens exclusivement destinés à une utilisation finale par leur ménage BIT (2003).

Cependant l'emploi informel n'existe pas seulement au niveau du secteur informel ; on le retrouve aussi dans le secteur formel (Charmes, 2003) lorsque les travailleurs recrutés ne sont pas déclarés. Charmes (2003) déborde le concept d'emploi informel. Celui-ci englobe le secteur informel et les emplois non déclarés par les entreprises du secteur formel. Cette approche considère le secteur informel comme une composante de l'emploi informel.

Tableau n 1 : emploi dans le secteur informel, emploi informel et emploi dans l'économie informelle

Eléments		Informel	Formel
Unités économiques / Entreprises	Secteur informel	1	2
	Secteur formel	3	4
Ménages	Travailleurs domestiques rémunérés	5	6
	Production de biens pour usage final propre	7	-
Emploi dans le secteur informel = 1+2			
Emploi informel= 1+3+5+7			
Emploi dans l'économie informelle = (1+2) + (3+5+7)			

Source : Charmes (2013)

Au regard du tableau ci-dessus, l'emploi informel est constitué de deux composantes à savoir, l'emploi dans le secteur informel et l'ensemble des emplois non protégés et non déclarés de l'économie formelle. Conformément

aux définitions du BIT (2003), l'économie informelle est composée par le secteur informel et l'emploi informel.

La 15^{ème} CIST, détermine comme catégories de travailleurs informels les personnes travaillant exclusivement dans le secteur informel, les personnes ayant leur travail principal dans le secteur informel et celles ayant un ou plusieurs emplois secondaires dans le secteur informel (Walther, 2013). Alors que la 17^{ème} CIST avait grandir ce concept et elle considère comme occupant des emplois informels les personnes dont l'emploi est en pratique non soumis à la législation du travail, à la taxation des revenus et à la protection sociale.

Tableau n 2: les caractéristiques des travailleurs informels

Un fort degré de vulnérabilité.
Ils ne sont pas reconnus par la loi et la protection juridique ou sociale dont ils jouissent est nulle ou très réduite
Ils ne peuvent faire respecter les contrats ni bénéficier de la sécurité de leurs droits de propriété.
Absence des mécanismes institutionnels informels, souvent marqués par l'exploitation, qu'il s'agisse d'information, de marchés, de crédit, de formation ou de sécurité sociale.
Ils sont fortement dépendants de l'attitude des pouvoirs publics ainsi que des stratégies des grandes entreprises formelles.
Leur emploi est généralement marqué par un fort degré d'instabilité et leurs revenus sont généralement faibles et irréguliers.
Ils sont défavorisés par rapport aux autres travailleurs

Source : élaboration personnelle

En dépit des caractéristiques des travailleurs informels présentées dans le tableau ci-dessus, nous considérons que la recherche des raisons qui poussent des individus à choisir des emplois informels s'avère évidente et nous amène encore à questionner les caractéristiques du marché du travail marocain qui représente le contexte général d'étude.

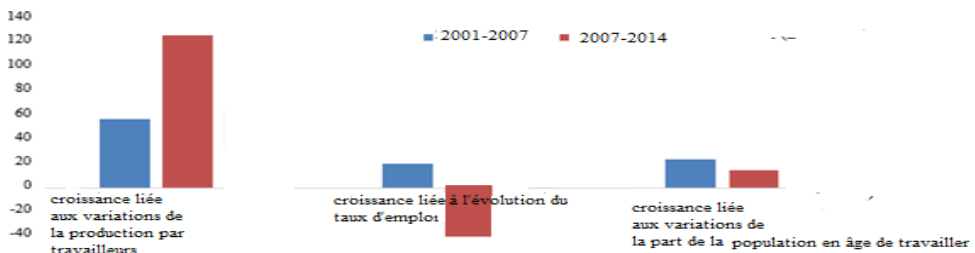
2.2 Aperçu sur les caractéristiques du marché du travail marocain

Dans ce contexte, la mise en place d'un marché du travail dynamique et inclusif représente un pari toujours persistant pour le Maroc. Outre les différentes caractéristiques du marché du travail, plusieurs études et analyses menées touchent un large éventail de limites, dont il est important d'en présenter, afin de situer les caractéristiques par rapport au contexte dans lequel il évolue ce travail de recherche.

Alors, les distinctifs relatifs au marché du travail mettent souvent l'accent sur, le manque d'inclusion des jeunes et des femmes qui souffrent d'un manque d'intégration au marché du travail. Le fort taux de chômage des femmes (14%) par rapport à celui des hommes (8.4%) en 2018 (HCP, 2019) témoigne cette réalité. Le taux de scolarisation des jeunes a presque doublé, ce qui peut constituer un signal encourageant, mais le chômage des jeunes est en hausse

en raison de la rigidité du marché du travail à absorber cette catégorie. Sans oublier, la création insuffisante d'emploi qui n'accompagne pas le taux de croissance du PIB par habitant réalisé par Maroc (même s'il est faible, mais il a été la conséquence d'une amélioration de la productivité, mais, sans hausse du taux d'emploi²). Dès lors, la population en âge de travailler croît fortement. Or, ce mouvement ne contribue que faiblement à la croissance du PIB par habitant (CF. Figure 1), car, la création d'emplois reste insuffisante.

Figure n1: décomposition de la croissance du PIB par habitant, 2001-2014



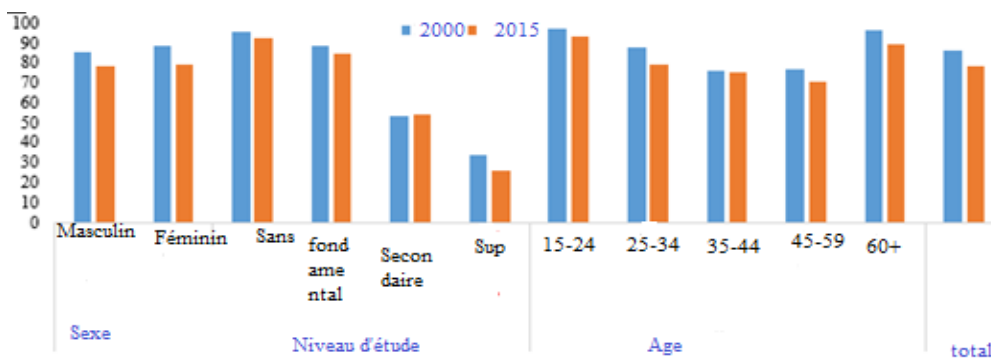
Source : IDM (Indicateurs de développement dans le monde), Banque mondiale (2018)

En outre, le manque incessant de création d'emploi décent nous amène à dévoiler un autre caractère distinctif du marché du travail marocain notamment, la précarité des emplois et la prépondérance de l'informalité³. En conséquence, la faible croissance du secteur non agricole et la majorité des emplois du secteur des services (HCP, 2016), laissent une place à la prépondérance du secteur informel qu'il est devenu un attribut important du marché du travail marocain. Près de 8 actifs occupés sur dix (79,4%) ne bénéficient pas de couverture médicale. L'emploi irrégulier et saisonnier, qui représente environ 8% de l'emploi total au Maroc a connu une augmentation depuis 2008, la période qui concorde avec la crise économique et financière internationale qui a affecté une partie des entreprises marocaines. Plus de 5 emplois sur dix créés au cours de la même période (soit 53,9%), sont des emplois occasionnels (HCP, 2017). En se référant de la figure ci-dessous, le constat est clair, l'informalité touche plus fortement la population peu qualifiée. Donc, plus de 92% des travailleurs sans éducation étaient informels en 2015 contre 26,1% des diplômés du supérieur. L'informalité concerne quasiment la totalité des actifs occupés entre 15 et 24 ans (94%) contre 70,8% de ceux âgés de 45 à 59 ans.

² Entre 2001 et 2007 et entre 2007 et 2014, respectivement 60% et 120% de la croissance du PIB par habitant est le résultat de l'augmentation de la productivité, alors que le taux d'emploi a peine augmenté entre 2001 et 2007 et sa réduction entre 2007 et 2014 a contribué négativement à la croissance du PIB par habitant

³ Principaux enseignements sur la qualité de l'emploi, HCP (2016)

Figure n 2 : taux d'informalité selon différentes catégories de population (%)



Source : HCP (2017)

Enfin, un dernier caractère distinctif du marché du travail marocain et sur lequel il fallait opportun de mettre la lumière est la déqualification du facteur travail qui se traduit par une faible production et des revenus inférieurs. Notant qu'au niveau national, le taux d'emploi est de l'ordre de 42,8% en 2015. Cette proportion cache des disparités selon les différentes catégories de population (entre sexe, le taux d'emploi des femmes (22,2%) est plus faible que celui des hommes (64,8%), les jeunes de 15 à 29 ans, perdent 25 mille d'emplois par an, une perte due au prolongement de la durée de scolarité (HCP, 2017)).

Un point sur lequel il faut mettre la lumière est la part importante que représente l'emploi informel dans le marché du travail marocain (CF. Tableau (3)). Puis, il est nécessaire de présenter brièvement l'ampleur du secteur informel dans la région Marrakech-Safi qui constitue le cadre géographique de notre enquête (CF. Tableau (4)). Ceci est d'autant nécessaire pour avoir un cadre général de référence pour les données issues de notre enquête de terrain.

Tableau n 3: l'emploi informel dans le marché du travail marocain

La majorité des travailleurs (80%) ne sont pas affiliés à un système de couverture sociale
Les deux-tiers des salariés n'ont pas de contrat (64% en 2012), surtout dans le secteur privé (70% en 2010)
Un grand nombre de travailleurs sont dans la précarité et la pauvreté ; 10% sont pauvres, 53% travaillent plus de 48 heures par semaine (2012) et 8% ont des contrats précaires.
La majorité des emplois sont dans le micro-commerce et les micro-services (91%), le segment supérieur productif (micro-entreprises de 3 à 9 employés) regroupe 7% des unités informelles, le segment inférieur (de subsistance) regroupe 75% des unités informelles
Les salariés sont, 16% de travailleurs du secteur informel (segment inférieur) et 54% des travailleurs dans la micro entreprise (segment supérieur de l'informel)
Les actifs informels ont un niveau de qualification limité dont 47% des travailleurs n'ont aucune qualification, 3% ont suivi une formation professionnelle et 42% ont appris leur métier sur le tas
Les opérateurs informels ont un faible accès au crédit dont le recours au crédit bancaire (1% des unités) ou microcrédit (2% des unités)

Source : BIT (2014), composé par nos soins

Tableau n 4: les chiffres clés du secteur informel dans la région Marrakech-Safi

Région- MARRAKECH-SAFI		
Volume de l'emploi dans le secteur informel	310000 (13.2%) dont sa part dans l'emploi non agricole est de : 39%	
Nombre des UPI	220969 {	Rural : 90839
		Urbain : 130130
Sexe du chef d'UPI	Homme	199849
	Femme	21120
Secteur d'activité des UPI	Industrie	33320
	BTP	14749
	Commerce	114684
	Service	58216
Type de local des UPI	À domicile	11723
	Sans	110696
	Avec	98551

Source : ENSI (HCP, 2014b), composé par nos soins

En se basant sur l'Enquête Nationale sur le Secteur Informel (ENSI) de 2014 et d'après le tableau (5), la région Marrakech-Safi occupe une bonne part (13.2%) en termes du volume d'emploi dans le secteur informel. La part de l'emploi dans le secteur informel par rapport à l'emploi non agricole global (39%) est voisine de la moyenne nationale (36.3%). La région englobe 220969 UPI, dont la décomposition du point de vue genre est : les chefs de sexe masculin ont un taux de possession d'Unité de Production Informelle (UPI) plus élevé (90.4%) que ceux dirigés par des femmes (9.6%). En ce qui concerne les secteurs d'activité des UPI, le secteur informel commercial occupe la première place il confirme sa position avec plus de 114000 UPI. Par ailleurs, la part de la branche «service» occupe plus de 58000UPI. Suivi par le secteur industriel qui se caractérise par un poids considérable cette branche attire plus de 33000 UPI. De sa part, le secteur du BTP occupe un poids qui attire plus de 14000 UPI. Quant à l'informel non localisé, il se situe en première position (110696 UPI travail sans local) c'est le plus en marge du contrôle public à cause de l'absence d'une inscription au registre de commerce, suivi par 98551UPI qui exercent leur activité dans un local. Sans oublier, plus de 11000 UPI exercent leurs activités informelles à domicile.

Le passage sur la situation de l'emploi informel à l'échelle nationale montre le caractère de plus en plus complexe du marché du travail marocain et le caractère de plus en plus précaire de l'emploi qui s'y développe. Il serait à

présent éclairant de savoir les déterminants du choix d'un emploi informel, ce qui voudrait dire qu'une réalité complexe est à éclairer.

2.3 Développement des hypothèses

La littérature économique sur le secteur informel s'avère abondante. Mais, le dualisme, le structuralisme et l'institutionnalisme demeurent les premiers courants ayant défini ledit secteur.

Le courant dualiste, considère le secteur informel comme une partie marginale de subsistance sans lien direct avec l'économie formelle, il trouve son origine dans les travaux développés par Lewis (1954), Harris, Todaro (1970) et Fields (1975). D'abord, Lewis (1954) soutient qu'il existe un écart énorme entre les travailleurs du secteur de subsistance et les travailleurs du secteur capitaliste. Cet écart ne s'exprime pas seulement dans les différences de revenu, mais en termes de caractéristiques des agents. Ces caractéristiques comprenaient les niveaux de qualification, d'éducation, de responsabilité. Ensuite, Fields (1975) introduit un secteur informel urbain composé de travailleurs à faible niveau d'éducation et caractérisé par des salaires inférieurs à ceux du secteur formel. Enfin, la théorie de Pradhan et Van Sest (1997) montre que les rendements de l'éducation dans le secteur formel sont supérieurs à ceux du secteur informel.

Le courant institutionnaliste, développé par des auteurs libéraux tels que De Soto et Feige, considèrent que les réglementations publiques (fiscales, sociales et administratives inadaptées et les entraves bureaucratiques qui constituent la cause vitale du développement des activités informelles. Parmi les principaux théoriciens de cette approche, Feige (1990) qui affirme que le soutien des transformations et des coûts des différentes transactions d'autres agents économiques et des conditions de travail dégradantes aussi des rémunérations vulnérables et semblables à celles des ateliers de misère caractérisaient les employés informels. Le fait de soutenir les transformations et les coûts des différentes transactions des autres agents économiques était le facteur qui distinguait les travailleurs informels des agents formels. Ces transformations et coûts de transaction liés aux secteurs formel et informel expliquent l'importance de ces deux secteurs dans le processus de développement qui sont à la base de l'approche légaliste.

De ces deux courants naît le soubassement théorique de nos hypothèses de recherche :

H1 : le niveau de qualification (d'instruction) mène au choix d'un emploi informel, lorsque les individus sans ou avec un niveau d'instruction faible ne disposent pas d'atouts suffisants qui leur permettant d'intégrer ou de créer des emplois formels

H2 : le niveau social du ménage est un déterminant qui impact le choix involontaire d'un emploi informel lorsqu'ils ne disposent pas de revenus pour assurer les besoins indispensables

H3 : le choix de l'emploi informel résulte de l'existence des chefs de ménages responsables face à une situation d'absence d'opportunité de revenu

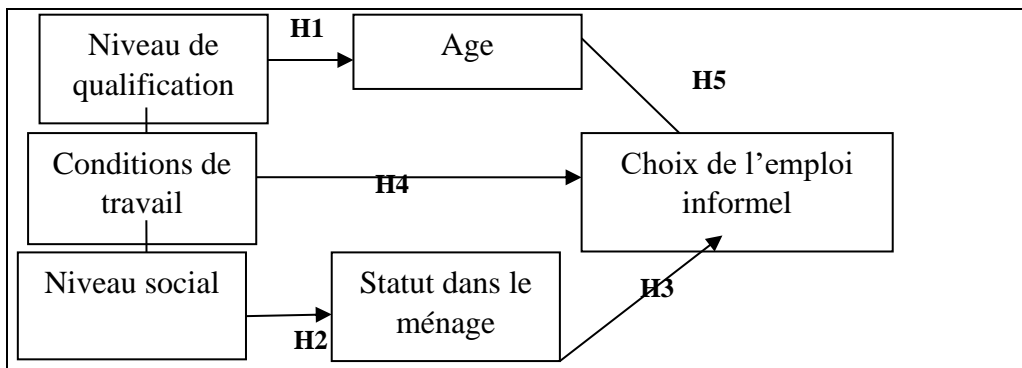
H4 : le choix de l'emploi informel serait essentiellement diminué avec des conditions de travail convenables

H5 : l'évolution en âge conduit au choix des emplois informels, les plus âgés sont les plus susceptibles de travailler dans l'informel

3. Méthodologie de recherche

À partir des hypothèses établies, nous avons choisi d'élaborer un modèle de recherche conceptuel proposant diverses variables qui influencent la probabilité que les individus choisissent des emplois informels dans le marché du travail marocain.

Figure n 3 : Modèle de recherche conceptuel



Source : élaboration personnelle

Afin de répondre à notre objectif qui vise à modéliser les déterminants du choix d'un emploi informel par un individu (variable dépendante à expliquer) et les éventuelles variables explicatives (variables indépendantes) qui impactent les probabilités de ce choix. Nous avons eu recours au modèle de la Régression Logistique binaire, un choix qui est dicté par la nature de la variable dépendante qui est une variable qualitative et binaire. C'est une méthode qui permet de modéliser la relation entre une variable qualitative à deux modalités (Y) et un ensemble de p variables qui peuvent être quantitatives ou qualitatives (X_1, \dots, X_p) [Grangé et Lebart, 1993]. Elle permet également de connaître l'effet d'une variable sur la variable à expliquer en tenant compte des liaisons qu'elle entretient avec les autres variables du modèle [Lebart *et al.*, 1995]. Elle est surtout utilisée pour vérifier si les variables indépendantes peuvent prédire une variable dépendante dichotomique (modèle de prédiction).

Dès lors, suite à la revue de littérature théorique, nous avons pu retenir les variables de recherches, jugées les plus adéquates pour notre étude

Tableau n 5: récapitulatif des variables de recherche

Variables	Composantes
Nature d'emploi : variable dépendante	si l'individu ne choisit pas le secteur informel = 0 sinon 1 si l'individu choisit le secteur informel
Statut dans le ménage	Le statut de l'individu au sein du ménage (chef de ménage, conjoint, indépendant)
Age	Age en années de l'individu au moment de l'enquête
Conditions de travail	Les exigences en termes de conditions de travail jugées favorables (SMIG, sécurité sociale, contrat de travail)
Qualification	Le niveau d'étude du chef de ménage (sans, primaire ou secondaire, supérieur)
Niveau social	Le niveau social dont l'individu appartient. (médiocre, moyen, aisé).

Source : composé par nos soins

Dans notre exemple, Y : le choix d'un emploi informel ou non. On considère un échantillon de n (410) individus d'indices $i = 1, \dots, n$. Pour chaque individu, on observe si un certain événement s'est réalisé et l'on pose : $Y_i = (1$ si l'événement s'est réalisé 0 si l'événement ne s'est pas réalisé). En effet, on expliquera la probabilité qu'un individu choisisse un emploi informel (variable dépendante) en fonction de K caractéristiques observées (X_i : variables indépendantes: présentées dans le tableau ci-dessus).

Notant que, l'enquête retenue pour appréhender le choix de l'emploi informel dans la région Marrakech-Safi est l'enquête par questionnaire auprès des ménages. Celle-ci permet de collecter directement des informations sur la nature d'emploi source du revenu principal du ménage (emploi informel ou formel). Notre enquête va donc concerner une partie des travailleurs identifiés dans la littérature notamment, les salariés et les indépendants.

Pour la constitution de notre échantillon de ménage, nous avons utilisé la base de sondage fourni par le recensement de la population réalisé par l'HCP en 2014 qui fixe le nombre de ménages de la région Marrakech-Safi à 92812 ménages (HCP, 2014a). L'enquête a porté sur un échantillon de 402 ménages, avec lesquels nous nous sommes entendus.

Nous avons adopté un plan d'échantillonnage stratifié qui nous a permis de diviser la population en groupes homogènes appelés strates. Ces derniers vont nous permettre par la suite de sélectionner des sous-échantillons indépendants à partir de chaque strate. L'échantillon des ménages enquêtés est affecté de quelques biais notamment, ceux liés au problème de la langue avec ceux qui

parlent la langue locale qui nécessite dans plusieurs cas l'intervention d'une tierce personne qui risque de changer le comportement du sujet observé.

Enfin, nous avons pu retenir les variables explicatives présentées dans le tableau suivant :

Tableau n 6 : définition des variables de l'étude

Variables	Définitions adaptées
Qualification	Le faible niveau de qualification (d'instruction) influence le choix d'un emploi informel en absence d'atouts suffisants qui permettent l'intégration ou la création des emplois formels.
Niveau social	Le faible niveau social du ménage influence le choix d'un emploi informel en absence de revenus nécessaires pour assurer les besoins indispensables
Statut dans le ménage	Le statut de chef du ménage responsable face à une situation d'absence d'opportunité de revenu influence le choix d'un emploi informel
Conditions de travail	Les conditions appropriées du travail influencent le choix d'un emploi informel
Âge	L'évolution en âge influence le choix des emplois informels en absence d'opportunités nécessaires

Source : élaboration personnelle

4. Résultats et discussions

4.1 Résultats de la régression

Notre échantillon a tenu en compte 410 observations. Pour l'évaluation de notre modèle nous tenons à noter que, le R- deux de notre modèle augmente d'une étape à l'autre (CF. Tableau 7). Dès lors, il se trouve toujours supérieur à 0.5 comme seuil minimal à dépasser pour accepter le modèle par exemple, selon l'ajustement de Nagelkerke le R-deux de notre modèle dans la première étape est de 0.71. Selon le même ajustement en 5ème étape après l'ajout de tous les prédicateurs possibles par le modèle le R deux de notre modèle atteint 0.88. Donc, de la variation constatée dans Y (la variable dépendante : choisir un emploi informel) est bien expliquée par : les prédicateurs en ordre d'ajout par étape et qui sont les suivants : (1) : Age, (2) : Conditions de travail, (3) : Qualification, (4) : Niveau social, (5) : Statut dans le ménage.

Tableau n 7: Récapitulatif des modèles

Etape	-2log-vraisemblance	R-deux de Cox & Snell	R-deux de Nagelkerke
1	230,681 ^a	,457	,711
2	143,607 ^b	,537	,834
3	119,034 ^c	,557	,866
4	108,425 ^d	,565	,879
5	103,173 ^d	,569	,885

a. L'estimation a été interrompue au numéro d'itération 20, car le nombre maximal d'itérations a été atteint.

Source : résultat d'enquête

Toutefois, l'évaluation des significations du test de spécification du modèle (0.000) dans le tableau ci-dessus, nous agréons de dire que le modèle final (à la 5^{ème} étape) permet de prédire significativement mieux la probabilité de choisir un emploi informel.

Tableau n 8: Test de spécification de modèle

		Khi-Chi-deux	ddl	Sig.
Etape 1	Etape	335,994	1	,000
	Bloc	335,994	1	,000
	Modèle	335,994	1	,000
Etape 2	Etape	87,073	3	,000
	Bloc	423,067	4	,000
	Modèle	423,067	4	,000
Etape 3	Etape	24,573	3	,000
	Bloc	447,640	7	,000
	Modèle	447,640	7	,000
Etape 4	Etape	33,663	2	,000
	Bloc	481,304	9	,000
	Modèle	481,304	9	,000
Etape 5	Etape	6,995	1	,008
	Bloc	488,298	10	,000
	Modèle	488,298	10	,000

Source : résultats d'enquête

Dans ce qui suit, il faut évaluer la signification statistique des coefficients estimés des variables indépendantes conservées afin de s'assurer que chacune contribue à mieux prédire P(y) qu'un modèle qui ne l'inclurait pas. Pour se faire, nous nous basons sur la statistique A et Exp (B).

Tableau n 9 : résultats de l'estimation de la méthode ascendante pas à pas rapport de vraisemblance

	A ⁴	E.S.	Wald	ddl	Sig.	Exp(B) ⁵	IC pour Exp(B) 95%		
							Inférieur	Supérieur	
E1	Age	,005	,000	99,959	1	,000	1,005	1,004	1,006
	Constante	-6,781	,588	132,822	1	,000	,001		
E 2	Age	,005	,001	65,905	1	,000	1,005	1,004	1,006
	Conditions de travail			33,248	3	,000			
	SMIG	,881	1,348	,427	1	,513	2,413	,172	33,875
	Sécurité sociale	-4,043	1,570	6,627	1	,010	,018	,001	,381
	Contrat de travail	1,740	1,868	,868	1	,351	5,698	,147	221,612
	Constante	-6,516	1,471	19,617	1	,000	,001		
E 3	Age	,005	,001	48,917	1	,000	1,005	1,003	1,006
	Conditions de travail			18,510	3	,000			
	SMIG	-4,198	1,095	14,691	1	,000	,015	,002	,129
	Sécurité sociale	-2,631	,749	12,343	1	,000	,072	,017	,312
	Contrat de travail	-2,540	,759	11,196	1	,001	,079	,018	,349
	Qualification			20,474	3	,000			
	Qualification (sans)	,563	1,359	,172	1	,679	1,756	,122	25,216
	Qualification (supérieur)	-4,150	1,734	5,725	1	,017	,016	,001	,472
	Qualification (primaire ou secondaire)	1,637	1,960	,698	1	,404	5,140	,110	239,560
Constante	-3,550	1,592	4,973	1	,026	,029			
E 4	Age	,006	,001	35,172	1	,000	1,006	1,004	1,008
	Conditions de travail			21,130	3	,000			
	SMIG	-8,214	1,804	20,723	1	,000	,000	,000	,009
	Sécurité sociale	-6,776	1,649	16,882	1	,000	,001	,000	,029
	Contrat de travail	-5,903	1,539	14,704	1	,000	,003	,000	,056
	Qualification			19,317	3	,000			

⁴ A : paramètre estimé dont le signe indique le sens de variation de la probabilité

⁵ Exp (B) : le rapport de cote (Odds Ratio) indique combien de fois (« chances »), on a de connaître l'événement (la valeur 1 de la variable dépendante) quand on possède telle caractéristique de la variable indépendante plutôt que celle de référence

	Qualification (sans)	,852	1,454	,343	1	,558	2,345	,136	40,546
	Qualification (supérieur)	-4,174	1,887	4,889	1	,027	,015	,000	,622
	Qualification (primaire ou secondaire)	4,759	2,161	4,850	1	,028	116,617	1,688	8056,834
	Niveau social			19,647	2	,000			
	Niveau (moyen)	4,490	1,430	9,855	1	,002	89,117	5,402	1470,281
	Niveau (médiocre)	6,886	1,665	17,097	1	,000	978,183	37,407	25579,414
	Constante	-6,906	2,092	10,894	1	,001	,001		
E5	Age	,006	,001	32,334	1	,000	1,006	1,004	1,008
	Statut dans le ménage (chef de ménage)	1,706	,688	6,140	1	,013	5,505	1,428	21,216
	Conditions de travail			20,282	3	,000			
	SMIG	-8,264	1,858	19,781	1	,000	,000	,000	,010
	Sécurité sociale	-6,554	1,661	15,564	1	,000	,001	,000	,037
	Contrat de travail	-5,634	1,575	12,799	1	,000	,004	,000	,078
	Qualification			19,262	3	,000			
	Qualification (sans)	1,455	1,514	,924	1	,036	4,284	,221	83,208
	Qualification (supérieur)	-3,253	1,892	2,955	1	,086	,039	,001	1,577
	Qualification (primaire ou secondaire)	5,445	2,324	5,488	1	,019	231,533	2,434	22027,219
	Niveau social			19,352	2	,000			
	Niveau (moyen)	4,541	1,493	9,246	1	,002	93,762	5,022	1750,460
	Niveau (médiocre)	6,949	1,704	16,640	1	,000	1042,535	36,982	29389,360
	Constante	-8,937	2,372	14,191	1	,000	,000		
a. Variable(s) entrées à l'étape 1 : Age									
b. Variable(s) entrées à l'étape 2 : Conditions de travail									
c. Variable(s) entrées à l'étape 3 : Qualification									
d. Variable(s) entrées à l'étape 4 : Niveau social									
e. Variable(s) entrées à l'étape 5 : Statut dans le ménage									

Source : résultat d'enquête

Le tableau ci-dessus présente les résultats de la Régression Logistique binomiale de l'échantillon des travailleurs dans deux secteurs formel et

informel. La régression ascendante pas-à-pas de l'équation de la régression binomiale du choix du secteur informel montre que la préférence des individus pour un secteur d'activité (formel ou informel) varie tout d'abord selon ses caractéristiques et puis selon les obstacles du marché du travail. Au fur et à mesure que l'on ajoute des variables qui ont une influence directe sur l'emploi, notamment, les caractéristiques individuelles (âge et niveau de qualification), le statut dans le ménage, le niveau social et les conditions de travail ; le choix des individus pour le type d'emploi informel se distingue.

4.2 Discussion des résultats

Il s'avère important de discuter les variables explicatives retenues par notre modèle, leurs coefficients de régression ainsi que l'ODD ratio. Le lien entre les variables explicatives et la variable dépendante (choisir un emploi informel) s'expliquent comme suit :

L'âge : plus les individus avancent dans l'âge plus la probabilité d'exercer un emploi informel augmente. Donc, l'augmentation de 1% dans l'âge d'un individu augmente d'environ 0,6% ses chances de choisir un emploi informel tout en diminuant celles de choisir un emploi formel. L'avancement dans l'âge augmente bien les chances de choisir un emploi dans le secteur informel tout en diminuant celles d'attendre une opportunité d'emploi formel à saisir (les plus âgés sont plus susceptibles de travailler dans le secteur informel mieux que de ne pas travailler du tout). Dès lors, plus les individus évoluent en expérience et bien sûr en âge, plus ils ont des préférences pour des emplois en urgence pour garantir leurs survies.

Le niveau de qualification ; les travailleurs sans niveau d'étude et les personnes ayant le niveau d'éducation primaire et secondaire ont plus de chance de choisir un emploi informel. De même, plus le niveau d'instruction de l'individu est élevé plus la probabilité pour qu'il opte pour un emploi informel diminue. Autrement dit, si le niveau de scolarisation d'un individu augmente de 1 degré sa probabilité d'exercer un emploi informel diminue de 3,253. Les travailleurs non scolarisés et les personnes ayant un niveau d'éducation primaire et secondaire ont 4 fois plus de chance de choisir un emploi informel. En conséquence, les individus qui ont un niveau d'instruction très bas sont plus susceptibles de choisir un emploi informel par rapport à ceux qui ont un niveau d'instruction élevé. Donc, la préférence pour les emplois formels augmente avec le niveau d'éducation tandis que la préférence pour les emplois informels augmente au fur et à mesure que le niveau d'éducation diminue. Dans cette optique, les chances d'être retenu dans un emploi informel augmentent de façon inversement proportionnelle avec le niveau d'instruction.

Le niveau social, la préférence pour des emplois informels est ainsi tributaire d'autres caractéristiques notamment, le niveau social. Les personnes vivant dans un niveau social médiocre et/ou moyen ont beaucoup plus de

chance de choisir un emploi informel. Ce qui signifie que, les personnes ayant des conditions de vie difficiles choisissent involontairement un emploi informel pour survivre et sauver les diverses situations qui nécessitent absolument un revenu. On constate toujours dans le même ordre d'idée que le choix dudit emploi dépend de façon non moins significative du statut du travailleur au sein de son ménage.

Les chefs de ménage ont 5 fois plus de chance de travailler dans l'informel. Ces résultats suggèrent que les chefs de ménage préfèrent souvent des emplois informels où ils pourront garantir un gain pain par rapport aux emplois formels exigibles et difficilement accessibles. Dans ce cas, le choix du secteur d'activité est considéré comme étant involontaire, compte tenu des situations des autres membres du même ménage (chômage, maladie, besoin immédiat...). Le chef de ménage comme seul soutien de sa famille et le principal apporteur du ménage (pas de revenus divers) alors, l'emploi informel se considère ici comme une reproduction sociale pour ces ménages dont leurs pérennités dépendent de ces emplois informels.

Conditions de travail ; certes, le bornage de l'accès à l'emploi formel à un contrat de travail (défini le niveau de revenu, la durée du contrat et les avantages et les indemnités) ou à des obligations pécuniaires et d'autres d'affiliation à la sécurité sociale réduit les chances des individus de travailler dans le secteur informel et augmente la possibilité d'emploi dans le secteur formel. Alors, la sécurité sociale, le contrat de travail et le SMIG représentent les conditions qui réduisent la probabilité d'accès à un emploi informel. De ce fait, l'affiliation à la sécurité sociale laisse à peine 0.1% de chance pour qu'un individu exerce un emploi informel. De même qu'avoir un contrat de travail qui diminue bien les chances d'exercer un emploi informel (0.3%). Sans oublier, le respect du SMIG qui réduit bien les chances d'exercer un emploi informel (0%). Ces exigences réduisent les chances de choisir un emploi informel en particulier pour les travailleurs qui ne sont pas affiliés à aucun régime de sécurité sociale pour se protéger ainsi que pour ceux ayant les conditions nécessaires d'accès à un emploi formel.

Nombreux sont les travaux qui ont touché empiriquement l'emploi informel. En effet, certaines contributions ont abouti à des résultats conformes avec les nôtres, nous interpellons, dans ce sens, tout d'abord, le travail de Faustin Roger et Biloa-Essimi (2021) qui a traité les déterminants de l'informalité des emplois et ses effets sur la distribution des revenus au Cameroun, où il a admis un impact significatif du niveau de qualification et du respect des règlements du marché sur le choix d'un segment informel dans le marché du travail camerounais. Donc, nos résultats corroborent à l'étude de Faustin, Roger et Biloa-Essimi (2021) qui ont trouvé que la variable niveau d'instruction très bas rend susceptible de travailler dans le secteur informel. Ce qui nous a permis donc de rejoindre ce résultat et valider cette variable

explicative à savoir le faible niveau de qualification est un déterminant qui influence significativement le choix de l'emploi informel dans le marché du travail marocain. Dans le même ordre d'idée, nous avons montré que le respect des conditions de travail (sécurité sociale, contrat de travail et SMIG) est un déterminant qui diminue le choix d'un emploi informel. Un résultat qui se trouve assuré par l'étude de Faustin, Roger et Biloa-Essimi (2021) qui a dévoilé que les régularités du marché du travail notamment, les obligations de la sécurité sociale, de liberté d'association syndicale, de paiement des taxes et l'obligation d'avoir un contrat de travail selon le Code du travail réduisent les chances de travailler dans le secteur informel. Ensuite, pour l'avancement dans l'âge comme déterminant du choix d'un emploi informel, nous interpellons dans ce sens une thèse menée sur l'économie informelle en Algérie de Bellache (2010), qui a suggéré que les micro-entrepreneurs du secteur informel sont essentiellement d'entrepreneurs partiellement jeunes (30-39ans), encore, le travail à domicile informel est exercé exclusivement par des femmes, relativement âgées et mariées. Nos résultats sont donc soutenus par ceux de Bellache (2010). Enfin, quant aux autres variables, en l'occurrence du niveau social, ce constat est trouvé justifier par plusieurs recherches antérieures à la nôtre notamment, celle de Williams (2014) qui a traité l'économie informelle et la pauvreté au Royaume-Uni, il a montré que les populations marginalisées sont jugées plus susceptibles de travailler dans l'économie informelle que les populations plus aisées. Nos résultats qui révèlent que le niveau de vie médiocre influence la décision de choix d'un emploi informel dans le marché du travail marocain sont également corroborés avec ceux de Williams (2014).

4. 3 Vérification des hypothèses et implications des résultats

Nos résultats ont abouti à la confirmation des cinq hypothèses de recherches. Donc, l'évolution dans l'âge, le faible niveau de qualification, le statut du chef de ménage, le faible niveau social et les conditions de travail sont les principaux déterminants du choix d'un emploi informel.

Tableau n 10 Synthèse des résultats du test des hypothèses du modèle « Régression Logistique » sous SPSS

Hypothèse	Description	Odds Ratio « expB »	Statut de H Sig <= 5%	Sens de la relation A
H1	H1 : le niveau de qualification (d'instruction) mène au choix d'un emploi informel, lorsque les individus sans ou avec un niveau d'instruction faible ne disposent pas d'atouts suffisants qui leur permettant d'intégrer ou de créer des emplois formels	4,284	Confirmée 0.036	Positive

H2	H2 : le niveau social du ménage est un déterminant qui impact le choix involontaire d'un emploi informel lorsqu'ils ne disposent pas de revenus pour assurer les besoins indispensables	93,762	Confirmée 0.002	Positive
H3	H3 : le choix de l'emploi informel résulte de l'existence des chefs de ménage responsables face à une situation d'absence d'opportunité de revenu	5,505	Confirmée 0.013	Positive
H4	H4 : le choix de l'emploi informel serait essentiellement diminué avec des conditions de travail convenables	0.000	Confirmée 0.000	Négative
H5	H5 : l'évolution en âge conduit au choix des emplois informels, les plus âgés sont les plus susceptibles de travailler dans l'informel	1,006	Confirmée 0.000	Positive

Source : résultat d'enquête

Les implications pratiques de nos résultats trouvent leurs ententes avec :

Premièrement, les travaux de Fields (1975) et Lewis (1954) qui indiquent que, « le secteur informel ne constitue pas un secteur dynamique et attractif que choisiraient les individus, à la recherche de revenus élevés et/ou d'un certain désir d'indépendance, mais plutôt un secteur refuge, accueillant essentiellement les individus n'ayant pas les caractéristiques nécessaires (les niveaux de qualification, d'éducation, de responsabilité) pour intégrer le marché du travail formel. Nos résultats empiriques justifient qu'un individu décide en conséquence d'intégrer involontairement l'emploi informel lorsqu'il ne dispose pas des caractéristiques nécessaires qui vont leur permettre de saisir un emploi formel. Donc, lorsqu'il se trouve sans emploi pour assumer les charges de son ménage (dont il est chef), sans capital humain (niveau de qualification) et avec un âge de plus en plus avancé, il commence à percevoir la difficulté d'assurer un emploi et donc le choix de l'emploi informel est subi. Deuxièmement, les travaux de Feige (1990) qui assure que les conditions de travail dégradantes aussi des rémunérations vulnérables et semblables à celles des ateliers de misère caractérisaient les employés informels. Donc, le fait de choisir un emploi informel tout en tenant compte des conditions de travail minables caractérisées par, l'absence d'affiliation à la sécurité sociale, l'absence du contrat de travail et le non-respect du SMIG, confirme qu'il s'agit d'un choix involontairement subi.

5. Conclusion

Compte tenu de la croissance démographique rapide qui exerce une pression sur le marché du travail marocain qui souffre de plusieurs dysfonctionnements

(précarité et création insuffisante d'emploi, supériorité de l'informalité, déqualification du facteur travail, chômage des diplômés, problème d'inclusion, etc.). L'emploi informel est devenu donc l'opportunité pour la plupart des individus notamment, les exclut de la sphère formelle, en créant un remède à l'insuffisance ou à l'inexistence des opportunités pour une survie, d'un choix de subsistance et d'un amortisseur social par l'atténuation du chômage. Malgré les contraintes qui barrent ce type d'emploi et les controverses sur son rôle en tant qu'amortisseur du chômage ou source de manque à gagner fiscal, cette forme d'emploi a connu une croissance rapide.

À ce propos, au-delà de différents champs étudiés, la spécificité d'appréciation des déterminants du choix d'un emploi informel au sein du marché du travail marocain préserve une portée particulière. Certes, les individus engagés dans des emplois informels sont dans la plupart des cas en besoin, mais l'identification des principaux facteurs qui les poussent à s'engager dans une telle forme d'emploi a été accomplie par des données d'enquête sur terrain qui nous ont permis de répondre à la problématique de notre travail de recherche : Quels sont les déterminants du choix d'un emploi informel dans le marché du travail marocain ?

Globalement, nos données se sont focalisées sur le contexte spécifique de la « région Marrakech Safi », cette enquête représentative de 410 ménages, nous a permis de distinguer un ensemble de déterminants qui identifient le choix d'un emploi informel au sein du marché du travail marocain qui s'avèrent justifié tout au long de cette contribution à l'aide de la Régression Logistique binaire. Donc, face à l'évolution dans l'âge, au faible niveau de qualification, au statut du chef de ménage, au faible niveau social et aux conditions de travail, l'individu commence à percevoir la difficulté d'assurer un emploi stable, il décide en conséquence de choisir involontairement l'emploi informel. Nos résultats corroborent avec plusieurs études antérieures mentionnées au corps de notre écrit. Notre étude rejoint la définition de Fields (1990) et Lopez (1989) qui indiquent que, « le secteur informel ne constitue pas un secteur dynamique et attractif que choisiraient les individus, à la recherche de revenus élevés et/ou d'un certain désir d'indépendance, mais plutôt un secteur refuge, accueillant essentiellement les exclus du marché du travail formel. Dès lors, la réalisation de notre objectif consistait à supposer un ensemble d'hypothèses. Pour cela, nous avons formulé cinq hypothèses de recherche que nous avons pu confirmer sur la base des résultats de l'enquête réalisée.

Quant aux recommandations, un passage rapide à la formalisation des emplois informels est déconseillé. Une formalisation qui ne tienne pas en compte la situation des travailleurs informels aura comme conséquence des effets négatifs sur le niveau d'emploi, car, il pourrait provoquer une baisse des

revenus et l'accentuation de la pauvreté et du chômage que les politiques publiques estiment réduire, par contre, il faut s'intéresser à investir dans le capital humain informel (formation professionnel, affiliation à la sécurité sociale, accès aux crédits, etc.) comme étape indispensable pour pouvoir récolter la formalisation et la réhabilitation des emplois informels.

Références :

- (1) Banque mondiale. (2018). Rapport de la situation économique, Maroc
- (2) Bellache, Y. (2010). *L'économie informelle en Algérie, une approche par enquête auprès des ménages- le cas de Bejaia*. Thèse de Doctorat en sciences économiques de l'Université Paris Est Créteil et Université de Bejaia. Algérie
- (3) BIT. (2002). Travail décent et économie informelle. Conférence internationale du Travail 90e session. Genève
- (4) BIT. (2003). Rapport Général, Rapport pour la 17ème Conférence Internationale des Statisticiens du Travail, Bureau International du Travail. Genève, 24 Novembre-03 Décembre
- (5) BIT. (2014). Rapport sur le Maroc intitulé : L'emploi rural et l'emploi informel : Précarité et vulnérabilité au travail. Policy Brief
- (6) Blair, J.P. and Endres, C.R. (1994). Hidden economic development assets. *Economic Development Quarterly*, 8(3), pp. 286-91
- (7) Charmes J. (2012). The informal economy worldwide: trends and characteristics, Margin-The *Journal of Applied Economic Research*, 6(2), 103–132
- (8) Charmes, J., (2003). Secteur informel, emploi informel, économie non observée: méthodes de mesure et d'estimation appliquées aux économies en transition l'exemple de la Moldavie. Centre d'Economie et d'Ethique pour l'Environnement et le Développement
- (9) Charmes. J. (2013). *Informal Sector, Informal Employment and National Accounts*. African Group on Employment and Informal Sector (AGEIS). Yaoundé, Cameroon
- (10) Cogneau, D. (2001). Formation du revenu, segmentation et discrimination sur le marché du travail d'une ville en développement : Antananarivo fin de siècle. *Document de travail dial/ recherche, cipre*.
- (11) Faustin, K.L, Roger, T.N, et Biloa-essimi, J.A. (2021). Les déterminants du choix de l'emploi informel dans un marché du travail segmenté dans les pays en développement : cas du Cameroun. African Economic Conference. 33pages.
- (12) Feige, E. L. (1990). Defining and estimating underground and informal economies: the new institutional economics approach. *World Development*, 18(7), 989-1002

- (13) Fields, G S. (1975). Rural urban migration, urban unemployment and underemployment, and job search activities in less developed countries, *Journal of Development Economics*, Volume 2, Issue 2, pp. 165-187
- (14) Fields, G S. (1990). *Labour market modelling and the urban informal sector: Theory and evidence*, in *The Informal Sector Revisited*, Paris, OCDE
- (15) Grangé, D. et Lebart.L. (1993). *Traitements statistiques des enquêtes*. DUNOD. 255 pages
- (16) Harris, JR. and Todaro, M P. (1970). Migration, Unemployment and Development: A Two Sectors Analysis, *American Economic Review*. Vol. 60, No. 1 (1970), pp. 126-142
- (17) HCP. (2014a). Recensement de la population. Maroc
- (18) HCP. (2014b). Enquête Nationale sur le Secteur Informel. Maroc
- (19) HCP. (2016). Note d'information du haut commissariat au plan au sujet des principaux enseignements sur la qualité de l'emploi en 2016. Maroc.
- (20) HCP. (2017). Le marché du travail au Maroc : Défis et opportunités. Maroc
- (21) HCP. (2019). Note d'information sur la situation du marché de travail au Maroc.
- (22) Lebart, L., Morineau, A. et Piron.M. (1995). *Statistiques exploratoires multidimensionnelles*. Dunod. Paris
- (23) Lewis, A.W. (1954). Economic Development with Unlimited Supplies of Labour, Manchester School of *Economic and Social Studies*, n°2, May, pp 139-191
- (24) Lopez, C. H. (1989). Le secteur informel, substitut d'un système d'assurances sociales en Colombie, *Problèmes d'Amérique latine*, n°92, la Documentation française, pp. 369-394. Paris
- (25) Pradhan, M., Van Soest, A. (1997). Household Labor Supply In Urban Areas Of Bolivia. *The Review of Economics and Statistics*, 79. pp 300-310
- (26) Walther R., (2013), Etude sur le développement des compétences dans l'économie informelle. Commission Européenne, Direction Générale Développement et Coopération Européenne – EUROPEAID
- (27) Williams, C. C. (2014). L'économie informel et la pauvreté : preuve et examen de la politique. JRF (Joseph Rowntree Foundation).